

Jun 2015

Chers membres,

En tant que Comité de la nouvelle APE du Collège Madame de Staël, constituée le 26 mai 2014, nous vous proposons ci-dessous un aperçu de notre première année d'activité, sans attendre l'Assemblée générale qui se tiendra à une date à définir d'ici la fin 2015.

Adhésions

115 familles, avec un ou plusieurs enfants élèves au Collège Madame de Staël, ont adhéré à l'APE de Staël pour l'exercice 2014-2015, nous tenons une nouvelle fois à vous en remercier. Cela constitue un nombre encourageant que nous devons faire progresser lors des prochaines années : en effet plus l'APE comptera d'adhérents plus elle sera entendue auprès des diverses parties prenantes. Nous espérons que ceux qui parmi vous auront encore des enfants au Collège Madame de Staël lors de la prochaine rentrée adhéreront à nouveau et encourageront d'autres parents à le faire. Le bulletin d'inscription sera joint au courrier de rentrée de la Direction.

Séances/rencontres

Plusieurs rencontres ont été organisées au long de cette année avec les différents interlocuteurs de l'APE :

Trois séances de travail avec la Direction ont eu lieu, soit à chaque fois le Directeur M. Lorétan accompagné de deux doyens, en sus des diverses correspondances entretenues sur des sujets ponctuels. Nous tenons à souligner la très grande disponibilité de la Direction et la remercions pour son écoute toujours attentive.

Nous avons invité le corps enseignant à un apéritif-rencontre, afin de nous présenter et d'échanger de façon informelle. Une vingtaine d'enseignants ont répondu positivement. Nous avons également rencontré les nouveaux représentants de l'AmStaël, Association des maîtres du Collège Madame de Staël.

De même une rencontre avec une vingtaine de parents membres de l'APE a eu lieu, qui a permis de faire un tour d'horizon des sujets et préoccupations des parents d'élèves et de récolter des suggestions. Nous ferons en sorte lors du prochain exercice de réitérer et multiplier ce type de rencontres très instructives avec les parents membres de l'APE.

Enfin l'APE est représentée par un de ses membres aux cinq séances annuelles de la FAPPO (Fédération des Associations du Post-obligatoire), qui regroupe notamment 6 collèges du canton (sur 11) ayant une APE.

Thèmes

Enseignements

Après quelques mois d'expérience et à la faveur de divers échanges, le Comité a fait le constat que la plupart des sujets traités ou à traiter existent depuis de nombreuses années mais souffrent d'une absence de suivi - et donc d'avancées tangibles - sur le moyen/long terme. Un tel constat n'a rien de surprenant considérant le caractère passager des comités successifs, qui bien souvent doivent reprendre de zéro certains thèmes/dossiers sans avoir le temps ni les moyens d'inscrire leur action dans la durée. Fort de ce constat, dans une approche délibérément constructive et orientée vers la réussite du plus grand nombre d'élèves postulant pour une maturité gymnasiale au Collège Madame de Staël, le Comité a exprimé à la Direction sa volonté d'entamer une collaboration plus active et concrète sur le thème des enseignements, dans le respect de la liberté académique des enseignants.

Dans ce cadre nous avons insisté sur la nécessité de continuer à tendre vers le plus possible à la convergence des exigences et des résultats parmi les enseignements d'une même matière dans un même degré, de même qu'à leur cohérence de la 1^{ère} à la 4^{ème} année de maturité. Nous nous sommes fait en particulier l'écho de certains parents d'élèves quant à l'existence d'écart a priori anormaux, notamment dans la matière « mathématiques ».

Nouvelles règles de promotion

Lors de sa dernière séance de travail avec la Direction, le Comité a explicitement demandé à cette dernière de faire preuve d'un discernement particulier quant à l'application des nouvelles règles de promotion entrées en vigueur cette année. Le Comité estime en effet, tout comme la FAPPO qui s'est exprimée sur ce sujet l'automne dernier, que le caractère des nouvelles règles (exemple : obtention du total de 16 dans les branches principales comme condition de passage dès la 2^{ème} année), notamment en termes de rétroactivité imposée, mérite une approche « transitoire » dans leur application, cela au moins pendant deux ans. Il va de soi que cette demande constitue une suggestion qui ne lie en aucune mesure la Direction.

Etablissement mixte Collège et ECG

Comme vous le savez, dans le cadre d'un plan de mesures de réaffectation des immeubles du post-obligatoire dans le canton de Genève, le Collège Madame de Staël sera officiellement transformé en « établissement mixte » dès la rentrée prochaine, suite au rapprochement d'une partie des effectifs de l'ECG Ella-Maillart sise à Plan-les-Ouates. Cette décision n'aura a priori pas de conséquences majeures pour les élèves du Collège en 2015-2016, dans la mesure où les changements induits par cette nouvelle organisation devraient se faire graduellement selon la Direction. Ce sujet constituera un des dossiers importants à suivre dès la rentrée prochaine.

APE deStaël

Sensibilisation aux métiers

Suite à la suggestion d'un parent, le Comité a proposé à la Direction de contribuer à la sensibilisation des élèves aux futurs métiers/filières de formation par le témoignage de parents d'élève. Les modalités d'une telle contribution seront évaluées dans le cadre d'un projet à confirmer.

Divers

Nous avons pu constater que le nombre de vélos volés a considérablement régressé suite à certaines mesures prises par la Direction, ce sujet ayant été à plusieurs reprises relevé par le Comité autant que par des parents en direct.

Le Comité a offert deux micro-ondes afin de permettre l'accès à cette facilité à un plus grand nombre d'élèves, autant pour des raisons de coût que pour encourager une alimentation équilibrée. Ils ont été finalement utilisés en remplacement d'appareils vétustes, dans le souci de préserver les intérêts du gérant de la cafétéria (rentabilité), et par là l'existence de ce service.

Le Comité de l'APE a par ailleurs décerné deux Prix de Maturité pour l'année 2013-2014 et deux pour l'année 2014-2015.

Nous vous remercions pour votre attention et nous tenons volontiers à votre disposition en cas de question éventuelle sur ce qui précède, ainsi que sur d'autres points ou suggestions que vous souhaiteriez soulever discuter.

Nous vous souhaitons un très bel été et de très bonnes vacances.

Le Comité APE de Staël

Celina Almudever
Monique de Liefde
Marielena Gautrot
Isabelle Jaquier-Borella
Christine Martinez-Monnet
Fabrice Puntel
Pascal Pupet
Giovanna Titus-Brianti

Copie : M. Lorétan, Directeur